

ACTION JEUNESSE « PRÉINSCRIPTION »

Du 29 septembre Au 03 octobre 2026

Directement au Guichet Unique et/ou par mail UNIQUEMENT SUR LES HORAIRES D'OUVERTURES.

Tout dossier incomplet, ne sera pas accepté.

Nous soussignons : Père : Nom Date de naissance					
Mère : Nom Date de naissance					
Tuteur : Nom Date de naissance Drénom Date de naissance					
<u>Informations concernant le jeune</u> :					
Nom Prénom Prénom					
Date de naissance :					
Adresse :					
Tél Portable : E-mail des parents :					
Souhaitons inscrire notre adolescent(e) aux activités de l'Action Jeunesse de GROSLAY pour les vacances d'été 2025.					
Semaine 1 (du 20 au 24 octobre) :					
Au tarif unique de : SANS REPAS (les jeunes devront apporter leur repas et goûter)					
Jeune Groslaysien : □ Jeune hors Commune : □					
☐ Semaine 2 (du 27 au 31 octobre) :					
Au tarif unique de : SANS REPAS (les jeunes devront apporter leur repas et goûter)					
Jeune Groslaysien : □ Jeune hors Commune : □					
Un tarif dégressif familial est appliqué avec une remise de 15 % à partir du $2^{\rm ème}$ jeune inscrit et 20% à partir du $3^{\rm ème}$ jeune et plus.					

Dans le cas où la « <u>Fiche Sanitaire 2025/2026 »</u> n'a pas été fournie, il vous faut nous joindre la liste des pièces suivantes à votre dossier :

- Fiche sanitaire 2025-2026
- Photocopie des vaccins à jour
- Justificatif de domicile

Le règlement sera à effectuer après réception de la facture transmise par le Guichet Unique.



AUTORISATIONS

Public concerné :	Adolescent(e)s	Adolescent(e)s de 11 à 17 ans				
Capacité d'accueil :	24 jeunes					
	Pro					
Responsable légal deautorise :						
 ○ À rentrer seul ○ Sa participation aux sorties et activités : Semaine 1 :						
DATE	Sorties	Transports	OUI	NON		

Semaine 2:

DATE	Sorties	Transports	OUI	NON

Modalités et Règlements de préinscriptions

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des périodes de préinscriptions aux activités de l'Action Jeunesse 2025-2026 :

Inscriptions vacances d'été
 Du 16/06/2025 au 20/06/2025

Le dépôt des dossiers se feront selon le calendrier et au guichet unique et/ou par mail uniquement pendant les horaires d'ouvertures.

GUICHET UNIQUE

11 Rue Albert Molinier 95410 Groslay

guichet.unique@mairie-groslay.fr
Tél: 01.39.83.33.06

La date de clôture est fixée au vendredi à 16h30.

- Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte
- Toute demande arrivant hors délais ne sera pas prise en compte (*voir calendrier des inscriptions, sauf en cas de places vacantes*)
- Vous devez être à jour des paiements de vos prestations au guichet unique
- Les jeunes inscrits à l'EAJ sont prioritaires
- **Choisir :** une formule de semaine et /ou de stage parmi les places proposées (*les places vacantes seront disponibles en liste d'attente*).
- Les inscriptions <u>se feront par ordre d'arrivée</u> (selon les horaires d'ouverture du guichet unique)
- Ceux qui n'ont pas bénéficié d'une offre de loisirs pendant les vacances scolaires précédentes seront prioritaires la fois suivante (ils seront donc inscrits sur les listes sous réserve que l'inscription se fasse avec les critères énoncés ci-dessus : dossier complet, ...)

Toute inscription définitive sera facturée (sauf si vous présentez un certificat médical dans les 48 h).

<u>IMPORTANT</u>: L'INSCRIPTION NE SERA EFFECTIVE QU'APRES VALIDATION DES SERVICES MUNICIPAUX.

J'ai lu et accepte le reglement ci-dessus	S:			
Signature :				
Partie réservée à l'administration				
Date de dépôt :	Horaire de dépôt :			